



**Province de Québec  
Municipalité De Les Hauteurs**

---

**AVIS PUBLIC**

**Entrée en vigueur du règlement numéro 273-2024**

Est par la présente donné par la soussignée, Mélanie Pâquet, directrice générale greffière-trésorière de la suscite Municipalité, que lors de la séance du 11 novembre 2024, le Conseil municipale a adopté le Règlement 273-2024 décrétant sur la Régie interne des séances du conseil de la municipalité de Les Hauteurs.

Ce règlement numéro 273-2024 peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 50, rue de l'Église, Les Hauteurs, durant les heures d'ouvertures soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Donné à Les Hauteurs, de onzième jour de novembre deux mille vingt-quatre.

Mélanie Pâquet  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC**

Je soussignée Mélanie Pâquet, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Les Hauteurs, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil, le 11 novembre 2024.

---

Mélanie Pâquet  
Directrice générale et secrétaire-greffier par intérim